









A retenir

- MILDIU** Pression faible mais restez vigilants lors de la dégradation prévue pour vendredi et samedi.
- OÏDIUM** La période de sensibilité se termine cependant, restez vigilants sur les parcelles présentant des symptômes et notamment avec les pluies prévues.
- BLACK-ROT** Soyez vigilants lors de la dégradation orageuse, notamment sur parcelles sensibles et avec des symptômes.
- VERS DE LA GRAPPE** Faites un point sur les niveaux d'attaque dans vos parcelles.
- CICADELLE VERTE** Remontée des populations larvaires sur quelques situations, surveillez les parcelles.

Annexe : Information ambrosies

METEO

• Prévisions du 24 au 29 juillet 2019

	Mer 24	Jeu 25	Ven 26	Sam 27	Dim 28	Lun 29
Températures	19-39	21-42	20-29	18-29	17-30	17-34
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

En situations non gelées, le stade « fermeture de la grappe » est atteint. Pour les grappes de seconde génération, le stade est « grains de pois »

Aucun signe de véraison sur le vignoble.



Différence de stade : grappes de 1^{ère} et 2^{ème} génération
Photo Syndicat AOP Cahors

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

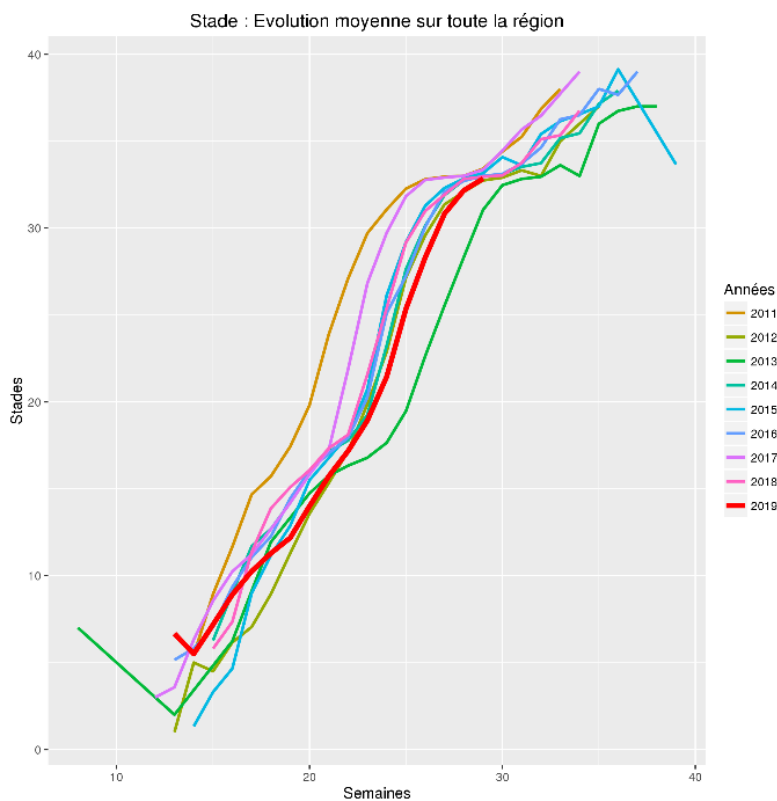
Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Syndicat de Défense des vis
AOC Cahors, Chambre
d'agriculture du Lot,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie,
SODEPAC, Vinovale Cave
des Côtes d'Olt



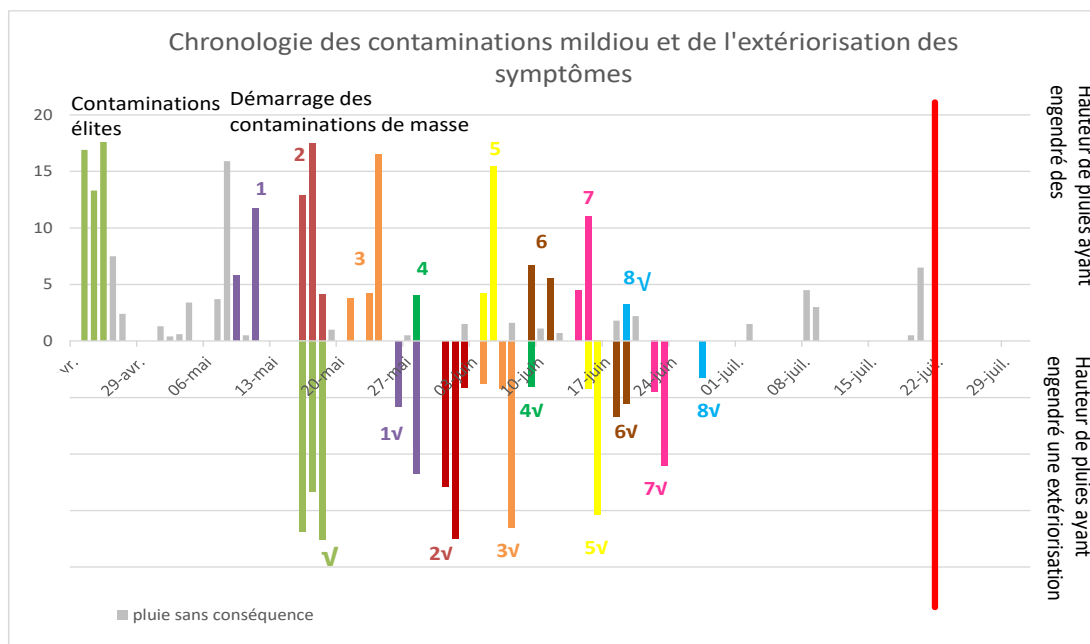
ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation au vignoble** : Pas d'évolution cette semaine.
- **Données de la modélisation** (Potentiel système IFV)



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur le département du Lot et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

× **Potentiel Système** : J = 22 juillet 2019

Situation de J-7 à J : Les pluies sont restées discrètes sauf sur le secteur de Saint Vincent Rives d'Olt. Ceci permet à la pression exercée par le mildiou de poursuivre sa baisse sur la majorité des secteurs sauf Saint Vincent Rives d'Olt. Elle reste, à ce jour, faible sur tous les secteurs.

Soit en l'absence de pluie (ou quasi absence) ou soit car les pluies ont été insuffisantes, aucune contamination de masse n'a été modélisée. Aucune sortie de tache liée à une contamination de masse n'était à attendre.

Simulation de J à J+10 : La pression exercée par le mildiou devrait rester faible. De ce fait, il faudra 10mm cumulés sur le secteur de St Vincent Rives d'Olt, et sur les autres secteurs, il faudra 25 mm en une fois pour engendrer la modélisation de contaminations de masse sur toute la zone.

Aucune sortie de tache issue d'une contamination de masse n'est à attendre. Si une contamination survient, le temps d'incubation modélisé actuellement est de 5 jours

- * **Milvit :** Selon ce modèle, les pluies du 20 juillet ont été contaminantes.

Évaluation du risque : Pas d'évolution au vignoble. Toutes les sorties ont eu lieu, aucune contamination de masse n'est en incubation. Mais des repiquages peuvent avoir eu lieu lors des matinées humides sur parcelles déjà atteintes.

La phase de sensibilité, notamment des grappes, est toujours en cours et se poursuit jusqu'à la véraison. Il faut rester vigilant lors de la dégradation orageuse annoncée pour vendredi/samedi.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

- **Situation au vignoble :** La situation n'évolue pas. Quelques baies impactées sont visibles sur les parcelles à historique.

Évaluation du risque : La sensibilité des baies, maximale à la nouaison, reste importante jusqu'à la fermeture de la grappe. Une fois ce stade atteint, la pression peut être relâchée en situation saine. Sur les parcelles présentant des symptômes, restez vigilants jusqu'à la véraison et notamment lors de la dégradation orageuse prévue pour la fin de semaine.

OÏDIUM *(Uncinula necator)*

- **Situation au vignoble :** Peu d'évolution cette semaine. Les quelques baies oïdiées observées la semaine dernière subsistent.

Évaluation du risque : La période d'extériorisation des symptômes issus de contaminations printanières se termine. Les symptômes sont à rechercher au cœur de la végétation car le champignon recherche l'ombre et la fraîcheur.

Il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe. Une fois ce stade atteint, protection peut être stoppée en situation saine.

En présence de symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon, notamment lors des pluies prévues.

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Lien vers la [Liste des produits de bio-contrôle](#)

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

• Situation au vignoble

Le second vol est terminé, seules quelques captures sont enregistrées sur 1 seul piège en secteur tardif.

Quelques perforations sont observées et parfois, elles génèrent du botrytis. Les chenilles observées semblent être entre les stades L3 et L5.

• Modélisation *(LOB - IFV)*

Les stades L3 et L4 sont majoritairement modélisés.

Évaluation du risque : Le 2ème vol est terminé. Quelques perforations sont visibles.

Il est maintenant trop tard pour envisager une gestion sur cette génération.

Anticipez le risque G3 en dénombrant les perforations en fin de G2. A ce jour, quelques rares parcelles sont au seuil de risque.

Seuil indicatif de risque : 10 perforations pour 100 grappes

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

• Situation au vignoble

Les populations larvaires sont en augmentation et dépassent parfois le seuil de nuisibilité. Des grillures sont aussi observées de manière parfois importante sur les parcelles de Côt.

Évaluation du risque : Lorsque le seuil est dépassé une gestion des populations doit être envisagée afin de maintenir un feuillage vert.

Seuil indicatif de risque (été) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.



Larve de cicadelle verte – Photo Syndicat AOP Cahors

FLAVESCENCE DOREE

T1	du 20 au 30 juin = période terminée
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 = période terminée en AB : 10 jours après le T1 = période terminée
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2 = période terminée Attention T3 obligatoire sur Parnac, Mercuès et Pradines.

En dehors des 3 communes citées, le T3 doit être effectué dans les situations suivantes : vignemères, présence de pieds atteints de Flavescence dorée détectés dans les parcelles ou dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2018, présence de friches de vigne dans l'environnement proche...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et sur le site de la DRAAF Occitanie : [lien vers la liste de communes](#)

Pour plus d'informations, consulter le site de la DRAAF Occitanie : http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-Jaunisses-de-la-vigne,979*

Mesures prophylactiques : *Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épamprer les ceps avant toute intervention.*

AUTRES OBSERVATIONS

Erinose : Toujours quelques remontées sur jeunes feuilles.

Sècheresse : des symptômes sont observés sur feuilles de la base sur sols superficiels de plateau ainsi que sur des jeunes vignes

Quelques populations **d'acariens jaunes** sont recensées sur 2 parcelles sensibles du plateau, pour l'instant sur la partie basse du feuillage. Il n'y a pas d'évolution cette semaine.

Maladies du bois : les symptômes d'apoplexie progressent et deviennent réguliers.

Le prochain BSV Vigne Cahors-Lot paraîtra le mardi 30 juillet 2019

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Lot et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, SODEPAC, Vinalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

AMBROISIE TRIFIDE : 2 réunions de sensibilisation

2 réunions bord de champ, suivies d'un chantier d'arrachage

- le mardi 30 juillet à 9h30 à Montaut en Ariège (lieu-dit Pontaut, SCEA du Miscanthus)
- le mercredi 31 juillet à 10h à Rieumes en Haute-Garonne (lieu-dit ferme du Mansencal, 3655 route du Fousseret)

Une occasion de se retrouver sur le terrain pour un échange avec d'autres agriculteurs et les conseillers agricoles invités, avec une action concrète autour de cette plante.



Ambrosie trifide, Verfeil, 18/07/19 (photo CPIE31)

Espèce annuelle originaire d'Amérique du Nord, l'ambrosie trifide est à la fois une adventice de cultures très préoccupante et une plante au pollen très allergisant, tout comme sa cousine l'ambrosie à feuilles d'armoïse, de plus en plus répandue en Occitanie.

L'ambrosie trifide est, pour l'instant, présente de façon diffuse au nord-est de l'Ariège (Montaut-Saverdun-Mazères) et en quelques sites en Haute-Garonne (Saint-Lys, L'Isle-en-Dodon, Escanecrabe, Saint-Lary-Boujan, Verfeil, Rieumes...). Problématique essentiellement agricole, elle se propage surtout par le matériel agricole et les semences non contrôlées ; elle commence à coloniser les ruisseaux, et les bords de route. **Il faut agir pour stopper sa progression.**

AMBROISIE TRIFIDE
Réunion bord de champ, suivie d'un chantier d'arrachage à Montaut (09)
Le mardi 30 juillet 2019, à 9h30

Présentation de la plante, problématiques santé et agriculture, pistes de lutte...
Animée par Anne-Marie Ducasse-Cournac, FREDON Occitanie

Sur l'exploitation
SCEA Miscanthus du Sud-Ouest
à Pontaut, 09 700
MONTAUT
(gps : 43.195 / 1.67)

AMBROISIE TRIFIDE
Réunion bord de champ, suivie d'un chantier d'arrachage à Rieumes (31)
Ferme de Mansencal
Le mercredi 31 juillet 2019, à 10h00

Présentation de la plante, problématiques santé et agriculture, pistes de lutte...
Animée par Anne-Marie Ducasse-Cournac, FREDON Occitanie

Exploitation de SCEA du TOUCH, ferme de MANSENCAL, 3655 route du Fousseret, 31370 RIEUMES, chez M. Bocard

Une menace pour vos cultures

La présence d'ambrosie dans les parcelles agricoles peut entraîner :

- Une perte de rendement totale ou partielle,
- Des charges supplémentaires de désherbage et de travail du sol,
- Un déclassement de la récolte ou une réfaction du prix,
- Une dépréciation de la valeur du fonds,
- Une gestion à long terme : stock semencier important et dormance >10ans,
- Une potentielle pénalité en cas de récurrence sur zone tampon.

Une nuisance pour la santé publique, une lutte réglementée

Le pollen des ambrosies (émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques) est très **allergisant** et peut provoquer divers symptômes invalidants chez les personnes sensibilisées : rhinites, conjonctivites, asthme...